

## PROJET, PRINCIPES ET OBJECTIFS

souplesse, diversité, sécurisation, proximité, réactivité, adaptation, éducation spécialisée, droit commun

- Proposer une offre de répit sur l'ensemble du territoire, dans une logique de proximité.
- Proposer des réponses souples, diversifiées et adaptées à chaque situations.
- Mutualiser les moyens et compétences des différents partenaires.
- Agir dans une logique inclusive lorsque c'est possible.

Quand, à quel rythme et pour quelle durée ?

Le répit peut se mettre en place en journée, de nuit, de manière ponctuelle ou régulière, ou encore pour des séjours de plus longues durées, notamment pendant les week-ends, vacances scolaires et jours fériés.



Accueil de jour : mardi/mercredi/vendredi  
Week-end : du vendredi au dimanche  
Séjour : du lundi au jeudi

Ne peut pas excéder 60 jours par an ni 30 jours consécutifs.

Adapté à chaque situation et aux besoins singuliers. Il peut s'inscrire : dans le cadre de possibilités existantes à proximité, en s'appuyant sur les initiatives et les ressources locales dans le cadre de week-ends et séjours spécifiquement mis en place et programmés en fonction des besoins.

## PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 12 à 20 ans de la région Occitanie présentant :

- Un Trouble du Développement Intellectuel et/ou
- Un trouble du spectre autistique et/ou
- Un handicap rare
- Non accompagnés par un établissement médico-social, hormis SESSAD et PCPE.

## POURQUOI ?

- Donner la possibilité aux parents d'exercer leur droit au repos, pour prendre du temps pour eux et la fratrie.
- Permettre au jeune de vivre des situations de sociabilité par le biais d'activités adaptées (ludiques, sportives, culturelles et de loisirs...).



OÙ ?

- Soit en établissement médico-social.
- Soit en milieu ordinaire (gîtes, centres de loisir, centres de vacances...).
- De manière exceptionnelle des solutions de répit peuvent être proposées à domicile. Les possibilités sont ouvertes afin de proposer des réponses de proximité pour l'ensemble des familles de la région Occitanie, en lien avec le réseau des partenaires de ce projet.
- Accueil de jour, week-end et séjour sur le dispositif de l'Ensoleillade.

## DÉMARCHE PREMIER ACCUEIL

- Contact et rencontre avec le jeune et sa famille dans le milieu de vie habituel.
- Proposition d'une période d'observation. Cette période permettra de mieux connaître le jeune, ses goûts et activités préférées, ses capacités, ses modes de communication et ainsi construire le projet d'accueil.
- Élaboration du projet de répit en étroite concertation avec la famille et les professionnels déjà impliqués auprès du jeune : définition des périodes et modalités d'accueil adaptées aux besoins.

## CONDITIONS MATERIELLES

- Aucune participation financière requise, le répit est entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. (Tarification du prix journée)
- Les parents sont invités à accompagner leur enfant pour le début et la fin du séjour. (Transport à la charge des familles)
- Dans les cas d'éloignement ou d'absence de solution de transport, la situation est examinée au cas par cas et un service de transport spécialisé peut être sollicité.



NOUS CONTACTER



### Contact

Professionnel de l' Hérault :  
06.30.12.20.18  
c.willaime@adpep34.org

Responsable de service :  
06.74.59.32.66  
l.lenoir@adpep34.org

Accueil administratif :  
Unité de Répit Régionale  
Site Ensoleillade  
55 avenue de Montpellier  
34725 Saint André de Sangonis  
E-mail : accueilrepit@adpep34.org



# Unité Régionale de Répit

# HERAULT

